



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

autistes

Question écrite n° 61596

## Texte de la question

Alors que viennent de se dérouler les journées nationales d'information et de sensibilisation sur l'autisme, M. Jean-Pierre Abelin appelle l'attention particulière de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'application de la loi de 1995 et sur l'exécution du plan de rattrapage qui l'accompagnait. Il lui rappelle que ce plan devait rattraper une partie du retard que notre pays affiche au regard de la population autiste tant dans le diagnostic précoce, la formation des personnels médicaux, éducatifs et sociaux, que dans la création de places dans des structures adaptées. Il constate qu'avec la création de soixante-dix-huit places par an, le retard, loin de se réduire, s'aggrave chaque jour. En conséquence, il lui demande quelles mesures elle envisage de prendre pour accélérer la mise en place d'une véritable politique qui assure la continuité de la prise en charge des personnes affectées.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Abelin](#)

**Circonscription :** Vienne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61596

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mai 2001, page 3050